

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLICUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique

Direction Générale des Enseignements
et de la Formation Supérieurs

Direction de la Formation Doctorale
et de l'Habilitation Universitaire

وزارة التعليم العالي والبحث العلمي

المديرية العامة للتعليم والتكوين العالين

مديرية التكوين في الدكتوراه والتأهيل الجامعي

N° 71 / D.G.E.F.S/D.F.D.H.U/2016

Alger le 27 MARS 2016

A Messieurs les Présidents des Conférences
Régionales des Universités

Objet : Appel à candidature.

Programme Algéro-Français CMEP – Tassili 2017.

P.J. : 02 documents.

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme Algéro-Français **CMEP Tassili** au titre de l'année universitaire 2016-2017, j'ai l'honneur de vous informer du lancement du programme à compter du 24 mars 2016.

Les documents concernant ce programme sont téléchargeables sur le site du MESRS.

- **Appel à candidature ;**

- **Canevas :**

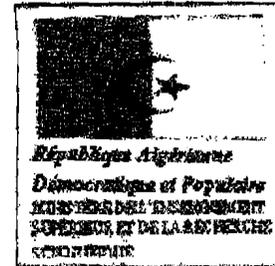
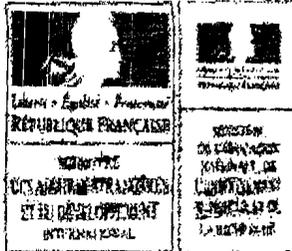
- Formulaire commun de candidature (signature et visas requis) ;
- Déclaration d'engagement à la signature d'une convention de cotutelle de thèse ;
- Formulaire commun de candidature (participants au projet) ;
- Formulaire commun de candidature (récapitulatif des moyens demandés par année).

Les dossiers complets des candidatures (version papier et numérisée) répondant aux conditions d'éligibilité et aux critères réglementaires d'admissibilité au programme sont à faire parvenir à la Direction de la Formation Doctorale **avant le 30 mai 2016** (délai de rigueur).

Je vous saurais gré des dispositions qu'il vous plaira bien de prendre en vue d'assurer une très large diffusion (note, affichage, site web des établissements) auprès des établissements relevant des conférences régionales des universités du centre, de l'Est et de l'Ouest.

avec toute considération.





PROGRAMME ALGERO-FRANÇAIS
PARTENARIAT HUBERT CURIENTASSILI
APPEL A PROJETS 2017

Le partenariat Hubert Curien (PHC) Tassili est un programme de coopération algéro-français. Il apporte un soutien à des projets de recherche conjoints sur une durée de 3 ans. Le financement porte sur la mobilité de jeunes doctorants algériens au sein de laboratoires français et la mobilité de chercheurs français et algériens entre la France et l'Algérie.

Le PHC Tassili est porté et cofinancé, par :

- la France à travers le ministère des affaires étrangères et du développement international (MAEDI) et le Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la Recherche français (MENESR)
- et par l'Algérie, à travers le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique (MESRS).

La coordination des activités du programme et son pilotage ont été placés par les ministères de tutelle sous la responsabilité du Comité Mixte d'Evaluation et de Prospective (CMEP), composé d'experts des deux pays et de deux coprésidents.

Un appel à projets est ouvert du 24 mars au 21 mai 2016

Il est disponible sur :

- le site du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, rubrique nouveauté www.mesrs.dz
- le site de l'Institut Français d'Algérie : www.if-algerie.com/actualites/appels-a-projet/lancement-de-lappel-a-projets-phc-tassili
- le site de Campus France www.campusfrance.org/fr/tassili

Avant le 21 mai 2016 :

- Le formulaire de candidature devra avoir été saisi conjointement en ligne par les parties française et algérienne du projet sur le site de Campus France : www.campusfrance.org/fr/saisie-en-ligne
- Une fois la saisie du formulaire effectuée sur le site de Campus France, la version PDF devra avoir été mise en ligne sur le site suivant par le responsable de projet algérien : <http://forum.mesrs.dz/login/index.php>.

Avant le 30 mai 2016 : Le dossier papier, visé par les chefs d'établissement algérien et français, devra avoir été déposé au Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, Direction de la formation doctorale et de l'habilitation universitaire -11, chemin Doudou Mokhtar - Ben Aknoun - 16000 ALGER.

I/ OBJECTIFS DU PHC TASSILI

Le PHC Tassili répond aux objectifs suivants :

- Le PHC soutient le **développement d'une coopération scientifique de haut niveau**. Il s'appuie sur la recherche et la formation par la recherche dans le cadre d'une collaboration entre deux équipes issues d'universités, de grandes écoles ou d'organismes de recherche en France et en Algérie.
- Il **favorise** les échanges entre chercheurs et enseignants-chercheurs des deux pays afin de développer des collaborations à long terme, de créer des réseaux et de faciliter le transfert de technologie, l'accès conjoint à des réseaux de recherche et à des projets régionaux, européens ou internationaux.
- Il **soutient la formation à et par la recherche** par l'implication obligatoire dans les projets d'un à deux doctorants du système LMD en **cotutelle de thèse**, et par l'implication facultative de doctorants en co-encadrement de thèse.
- Il **aide à valoriser** des recherches innovantes ayant un impact sur le développement durable, sur les filières et outils de production ou de transformation, et sur la recherche scientifique au niveau international.

II/ MOYENS ALLOUES AUX PROJETS PHC TASSILI

Le PHC Tassili finance les projets sélectionnés sur une durée de 3 ans.

Les financements sont répartis entre, d'une part la **mobilité** (frais de déplacements et de séjour) et d'autre part, l'**appui logistique**¹. Ils sont accordés aux projets sélectionnés sur **une base annuelle**, doivent être impérativement consommés entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre de l'année concernée et ne peuvent en aucun cas être reportés sur l'exercice suivant. Un rapport d'étape annuel conditionnera l'allocation de crédits l'année suivante.

Le montant moyen du soutien apporté à chaque projet chaque année est de l'ordre de **20 000 €** :

- La partie française contribue à hauteur d'environ 10 000 € (8 000 € pour la mobilité et 2 000 € pour l'appui logistique)
- La partie algérienne contribue à hauteur d'environ 10 000 €

Les porteurs de projet prendront soin de présenter une demande de financement ne dépassant pas les moyens susceptibles d'être alloués. Un tableau récapitulatif est à joindre au formulaire de candidature².

¹ Le financement des projets PHC Tassili pour la partie algérienne s'effectue par le biais des crédits dédiés aux établissements algériens par le MESRS, qu'il s'agisse des crédits de mobilité ou d'appui logistique.

² Utiliser impérativement le modèle « *Récapitulatif des moyens demandés* » téléchargeable sur le site du MESRS www.mesrs.dz ou sur le site de l'IFA www.if-algerie.com/actualites/appels-a-projet/lancement-de-lappel-a-projets-phc-tassili et le joindre en annexe au formulaire de candidature.

A) Les moyens alloués au soutien à la mobilité

Les crédits alloués au soutien à la mobilité³ couvrent :

- La mission en France du responsable de projet algérien pour la mise en œuvre et le suivi du projet :
 - La partie française finance les frais de séjour par un per diem de 90€/jour pour une durée maximum de 7 jours
 - La partie algérienne finance le billet d'avion
- La mission en Algérie du responsable de projet français pour la mise en œuvre et le suivi du projet :
 - La partie française finance les frais de transport à hauteur de 460 €
 - La partie algérienne finance les frais de séjour (accueil, hébergement, restauration, transport sur place)
- La mobilité des doctorants :
 8 à 9 mois de séjour annuel pour les doctorants et par projet sont financés dans le cadre du PHC Tassili. Les moyens sont répartis comme suit :
 - La partie française finance des séjours de formation en France d'une durée de 5 mois par an exclusivement au bénéfice de 1 à 2 doctorants algériens inscrits en cotutelle de thèse à hauteur de 45 €/jour, soit 1 350 €/mois.
 - Un 6^{ème} mois peut être financé en contrepartie d'une baisse équivalente des crédits d'appui logistique français, sur demande, à chaque début d'année civile.
 - La partie algérienne finance 3 mois par an de séjour en France au bénéfice des doctorants inscrits en cotutelle de thèse ou de doctorants en co-encadrement de thèse (inscrits uniquement dans un établissement algérien). Cette éventuelle thèse en co-encadrement ne se substitue pas à une thèse en cotutelle, obligatoire dans le cadre du projet.
 - La partie algérienne finance les billets d'avion des doctorants pour leur séjour en France.

B) Crédits alloués à l'appui logistique

Le PHC TASSILI n'a pas vocation à financer la recherche proprement dite, ni les équipements éventuellement nécessaires qui doivent être financés par d'autres moyens clairement identifiés lors du dépôt du projet.

Chaque année la partie française et la partie algérienne apportent un soutien logistique aux projets du PHC Tassili dans le cadre des mobilités des responsables de projets et des doctorants. L'attribution de l'appui logistique par la partie française s'effectue selon des critères et des procédures définis dans un règlement d'utilisation des crédits.

- Appui logistique aux laboratoires français alloué par la partie française⁴.
Les dépenses éligibles:
 - Achat de petit matériel inventorable et de produits consommables (produits de laboratoire, lamelles, moulages, prélèvements géologiques, etc.), qui devront rester au laboratoire ;

³Pour la partie française, les crédits de mobilité sont gérés par l'opérateur Campus France.

⁴Pour la partie française, les crédits d'appui logistique sont gérés par l'université de Bretagne occidentale (UBO).

- Acquisition d'ouvrages, livres, documents cartographiques à destination du partenaire étranger (hors abonnements) ;
- Frais d'inscription aux colloques liés à une mobilité des chercheurs du projet ou d'organisation de colloques en lien direct avec le projet, ainsi que les frais engagés pour la publication des travaux réalisés et dûment enregistrés. La mention du soutien du PHC Tassili devra être stipulée;
- Des billets France-Algérie pour les membres français du projet (hors mission de coordination du chef de projet) pour participer à des colloques ou des séminaires en lien direct avec le projet ;
- Des services de traduction, d'analyses et de datations.

Les dépenses inéligibles :

- Le matériel et les logiciels de bureautique et informatique (tels que scanners, imprimantes, ordinateurs, cartouches d'encre, graveurs, CD-ROM, clés USB, etc...), les fournitures administratives, les frais de secrétariat et de communication, les dépenses de carburant ainsi que tous les biens d'équipement amortissables dont le matériel informatique ;
- Les frais de mission (hébergement, restauration, frais de réception), que ce soit pour les partenaires algériens ou français. Ils ne peuvent, en aucun cas, être pris en charge par les crédits d'appui logistique.

- **Appui logistique aux laboratoires algériens** alloué par la partie algérienne :

Les dépenses éligibles:

- Achat de petit matériel inventorable et de produits consommables (produits de laboratoire, lamelles, moulages, prélèvements géologiques, etc.), qui devront rester au laboratoire.
- Frais d'inscription aux colloques liés à une mobilité des chercheurs du projet ou d'organisation de colloques en lien direct avec le projet.

Les dépenses inéligibles :

- Le matériel et les logiciels de bureautique et informatique (tels que scanners, imprimantes, ordinateurs, cartouches d'encre, graveurs, CD-ROM, clés USB, etc...), les fournitures administratives, les frais de secrétariat et de communication, les dépenses de carburant.

III/ CRITERES D'ELIGIBILITE DES PROJETS PHC TASSILI

A) Conformité administrative

Seules pourront être présentées les candidatures s'inscrivant dans le cadre de **collaborations scientifiques existantes de qualité** entre les deux pays.

Sont exclus de l'appel à projets les équipes dont le projet PHC Tassili ou PHC Maghreb est encore en cours en 2016 ou s'est achevé fin 2015. Une même équipe ne peut participer simultanément à plusieurs projets PHC Tassili et un responsable de projet ne peut être responsable de plus d'un projet.

Les projets devront obligatoirement prévoir d'impliquer une thèse minimum à deux thèses maximum **en cotutelle** ; c'est un critère de recevabilité des projets. Les codirecteurs algérien et français doivent s'entendre sur un sujet de thèse et sur les parties du travail qui seront réalisées dans chacun des deux pays. Le dossier de candidature devra comprendre un engagement écrit des codirecteurs à mettre en place la cotutelle. **Il est rappelé qu'une cotutelle implique la signature d'une convention de cotutelle et une double inscription dans 2 universités** (une algérienne et une française). Les porteurs sélectionnés devront ensuite justifier l'effectivité de la thèse en cotutelle par l'envoi aux

deux coprésidents du PHC Tassili d'un exemplaire signé de la convention de cotutelle au cours de la première année du projet.

Ne sont pas éligibles les projets prévoyant la mobilité de doctorants âgés de plus de 40 ans.

Seuls sont éligibles à ce programme de recherche les projets présentés par des porteurs émanant :

- pour la partie française au projet: d'universités, de grandes écoles ou d'organismes de recherche.
- pour la partie algérienne au projet: d'établissements universitaires ou de centres de recherche dépendant du MESRS.

Le responsable du projet pour la partie française doit être habilité à diriger des recherches.

Le responsable du projet pour la partie algérienne doit être de rang magistral (maître de conférences classe A ou professeur).

Les établissements partenaires doivent approuver le projet présenté par les équipes et s'engager à mettre à disposition les moyens humains et matériels nécessaires à sa réalisation.

Seuls les dossiers complets, dûment renseignés et déposés selon les délais et les modalités inscrits dans l'appel seront examinés.

B) Priorités du PHC Tassili

Seront prioritaires les projets présentés par des équipes algériennes reconnues, appartenant à un laboratoire agréé et dont les activités de recherche s'inscrivent dans le cadre des programmes nationaux de recherche algériens, ou encore dans un cadre collaboratif euro-méditerranéen (MISTRALS, ENVIMED, ANR...).

La problématique environnementale est considérée comme prioritaire et transversale, quelle que soit la thématique choisie.

Seront prioritaires les projets portant sur les thématiques suivantes :

- Sciences médicales et du vivant
- Biotechnologies : Santé – Agriculture
- Sécurité alimentaire
- Sciences de la mer
- Ressources en eau : Production, Traitement, Distribution
- Lettres et Sciences humaines et sociales
- Sciences économiques, financières et de gestion
- Risques naturels et technologiques – Sismologie et génie parasismique
- Energies renouvelables et développement durable
- Architecture urbaine et rurale et nouvelle spatialité
- STIC : Informatique – Mathématiques et Mathématiques appliquées

IV/ MODALITES DE CANDIDATURE AU PHC TASSILI

Le formulaire de candidature est à remplir conjointement sur la plateforme Campus France : www.campusfrance.org/fr/saisie-en-ligne

Les porteurs de projet sont invités à déposer leur dossier par anticipation afin d'éviter que des aléas techniques ne viennent compromettre le dépôt de leur candidature dans les délais impartis.

En remplissant le formulaire, les porteurs prendront soin de respecter les consignes données ci-dessous et à ne pas joindre plus de 20 pages de documents en annexe.

Dans la partie « acteurs et partenaires du projet » du formulaire Campus France :

Les propositions doivent obligatoirement porter les signatures requises⁵. Avant de valider leur candidature, les deux responsables de projet doivent avoir obtenu tous les accords nécessaires pour la partie qu'ils représentent (algérienne ou française) : directeur du laboratoire, président de l'université ou chef d'établissement, codirecteur de thèse, autres chercheurs impliqués dans le projet.

Concernant les membres des équipes, il convient de présenter le parcours scientifique du chercheur sous forme d'un résumé d'une page avec les 5 dernières publications importantes. Il est impératif de joindre tous les CV (2 pages maximum) et la liste des participants au projet⁶ en annexe du formulaire de candidature.

Dans la partie « description du projet » :

Le responsable de projet distinguera discipline de recherche et domaine applicatif et donnera, en annexe, tout complément ou document jugés nécessaires pour l'information des experts évaluateurs.

Il est indispensable d'indiquer dans la sous-partie « objectifs » la part de formation par la recherche avec le nombre et les noms des doctorants. Une description du projet de thèse de chaque doctorant devra faire l'objet d'une annexe (1 page).

Il convient par ailleurs de joindre impérativement un tableau synthétique en annexe présentant le calendrier d'exécution et l'apport de chaque partenaire au déroulement du projet.

⁵ Utiliser impérativement le modèle « Signatures et visas requis » téléchargeable sur le site du MESRS www.mesrs.dz ou sur le site de l'IFA www.if-algerie.com/actualites/appels-a-projet/lancement-de-lappel-a-projets-phc-tassili et le joindre en annexe au formulaire de candidature.

⁶ Utiliser impérativement le modèle « Participants au projet » téléchargeable sur le site du MESRS www.mesrs.dz ou sur le site de l'IFA www.if-algerie.com/actualites/appels-a-projet/lancement-de-lappel-a-projets-phc-tassili et le joindre en annexe au formulaire de candidature.

Dans la partie « moyens » :

- Les moyens disponibles (ressources humaines et matérielles existantes, autres financements) ;
- Les moyens demandés (appui logistique et mobilité)⁷ :
 - Les demandes budgétaires doivent être réalistes et faire apparaître clairement les cofinancements prévus/acquis/envisagés
 - Les moyens demandés en mobilité sont exprimés en jours

V/ MODALITES DE SELECTION DES PROJETS PHC TASSILI

Les experts du programme se réservent le droit de ne pas examiner les dossiers qui ne comprendraient pas l'ensemble des documents demandés.

Les projets sont sélectionnés sur la base de l'excellence scientifique et de la qualité de la formation dans le cadre des priorités thématiques définies annuellement par le CMEP en concertation avec les organes de tutelle.

Une attention particulière est portée :

- Aux perspectives de diffusion et de valorisation, notamment dans une finalité de développement (projets à potentiel économique, industriel, sociétal)
- A la qualité des structures d'accueil, à la transversalité des recherches, à leur caractère particulièrement innovant et à l'association d'opérateurs économiques
- A l'effet structurant du projet en réseau régional, européen ou international

Une expertise des dossiers de candidature est effectuée en amont de la session de sélection par :

- la Mission Europe et International pour la Recherche, l'Innovation et l'enseignement Supérieur (MEIRIES) du MENESR (partie française)
- des experts, indépendants du CMEP, désignés par le MESRS (partie algérienne)

A l'issue de cette expertise, une session de sélection des projets a lieu chaque année et réunit les membres du Comité Mixte d'Évaluation et de Prospective (CMEP) et les représentants des ministères de tutelle du PHC Tassili. Le classement des projets est alors établi.

A l'issue de la session de sélection, la liste finale des projets PHC Tassili retenus est arrêtée au regard de l'enveloppe budgétaire annuelle allouée au programme PHC Tassili.

Les coprésidents informent les porteurs de projets du résultat de l'évaluation.

VI/ RAPPEL DE L'ECHEANCIER PHC TASSILI

- Lancement de l'appel à projets: **24/03/2016**
- Date limite de dépôt électronique des candidatures (dossier unique commun aux deux parties) sur le site de Campus France et du dépôt de la version PDF sur le site du MESRS : **21/05/2016**
- Date limite de dépôt des 2 exemplaires signés du dossier de candidature au MESRS – Direction de la formation doctorale et de l'habilitation universitaire: **30/05/2016**
- Réunion du comité mixte de sélection des projets : **octobre 2016**
- Début des projets retenus : **janvier 2017**

⁷ Utiliser impérativement le modèle « Récapitulatif des moyens demandés » téléchargeable sur le site du MESRS www.mesrs.dz ou sur le site de l'IFA www.if-a-algerie.com/actualites/appels-a-projet/lancement-de-lappel-a-projets-phc-tassili et le joindre en annexe au formulaire de candidature.

VII/CONTACTS POUR LE PROGRAMME

A) CONTACTS DE LA PARTIE FRANCAISE

COMITÉ PHC TASSILI EN FRANCE

M. Jacques DEVERCHERE, coprésident français du CMEP Tassili
Université de Bretagne occidentale (UBO)
Institut Universitaire Européen de la Mer (IUEM)
Place Copernic - 29280 PLOUZANE
Mail : phc-tassili@univ-brest.fr

Mme Caroline DARÉ, gestionnaire française du CMEP Tassili
Institut Universitaire Européen de la Mer (IUEM)
Place Copernic - 29280 PLOUZANE
Tél. : 00 331 02 98 49 86 71
Mail : phc-tassili@univ-brest.fr

CAMPUS FRANCE

M. Carlos GOMES, chargé de mobilité
Service Universitaire et Recherche
Direction relations extérieures et institutionnelles
28 rue de la Grange aux Belles - 75010 PARIS
Tél : 00 33 1 40 40 5965
Mail : carlos.gomes@campusfrance.org

MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES ET DU DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL (MAEDI)

M. Nicolas BREAND, chargé de mission Afrique du Nord – Proche et Moyen-Orient
Sous-direction des échanges scientifiques et de la recherche
27 rue de la Convention – CS 91533 - 75732 PARIS CEDEX 15
Tél. : 00 33 1 43 17 80 23 Fax : 00 33 1 43 17 81 70
Mail : nicolas.breand@diplomatie.gouv.fr

AMBASSADE DE FRANCE EN ALGERIE

Mme Sonia JEDIDI, attachée de coopération universitaire et scientifique
Institut français d'Algérie
25, chemin Abdelkader Gadouche - Hydra - 16000 ALGER
Mail : tassili.alger-amba@diplomatie.gouv.fr

Mme Ouahiba BAKOUR, assistante gestionnaire du PHC Tassili
Institut français d'Algérie
25, chemin Abdelkader Gadouche - Hydra - 16000 ALGER
Tél. : 00 213 21 98 15 27 Fax : 00 213 21 98 15 23
Mail : tassili.alger-amba@diplomatie.gouv.fr

B) CONTACTS POUR LA PARTIE ALGERIENNE

COMITÉ PHC TASSILI EN ALGERIE

M. Madjid KACI, coprésident algérien du CMEP Tassili
37, rue Larbi Ben M'hidi- Alger centre - 16000 ALGER
Mail : kaci.madjid@gmail.com

M. Liès AHNOU, gestionnaire algérien du CMEP Tassili
37, rue Larbi Ben M'hidi-Alger centre - 16000 ALGER
Mail : tassili.cmeop@mesrs.dz outassili.cmeop@gmail.com

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE (MESRS)

Mme Rachida BOUALLOUCHE, directrice de la formation doctorale et de l'habilitation universitaire

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Direction Générale des Enseignements et de la Formation Supérieurs

11, chemin Doudou Mokhtar - Ben Aknoun - 16000 ALGER

Tél. : 00 213 23 23 80 21

Mail : r.bouallouche@mesrs.dz

Mme Mama LAFJAH, sous-directrice de la coopération bilatérale

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique

11, chemin Doudou Mokhtar - Ben Aknoun - 16000 ALGER

Tél. : 00 213 23 23 80 86

Mail : m.lafjah@mesrs.dz

Signatures et visas requis

Formulaire commun de candidature

Appel à projets 2017 PHC TASSILI

N° Campus France d'enregistrement du projet :

| | |
|--|------------------|
| Domaine (inscrire explicitement) : N° (*) | Durée : 3 ans |
|--|------------------|

| |
|-------------------|
| Titre du projet : |
|-------------------|

UNIVERSITES, INSTITUTIONS, LABORATOIRES PARTENAIRES

| Partie algérienne | Partie française |
|---|---|
| <u>Université ou établissement du responsable</u> Adresse : | <u>Université ou établissement du responsable</u> Adresse : |
| <u>Responsable du projet :</u> Nom : Prénom : Statut : Laboratoire : Signature | <u>Responsable du projet :</u> Nom : Prénom : Statut : Laboratoire : Signature |
| <u>Responsable du laboratoire :</u> Nom : Prénom : Signature | <u>Responsable du laboratoire :</u> Nom : Prénom : Signature |
| AUTRE PARTENAIRES** <i>(Université ou autres institutions)</i> | AUTRE PARTENAIRES** <i>(Université ou autres institutions)</i> |
| Cachet et signature du Chef d'Etablissement auquel appartient le responsable de projet | Cachet et signature du Chef d'Etablissement auquel appartient le responsable de projet |

Programme Partenariat Hubert Curien (PHC) Tassili

Déclaration d'engagement à la signature d'une convention de cotutelle de thèse

Je soussigné(e), codirecteur de thèse en France,

[NOM en lettres majuscules :]

[Prénom :]

[Grade :]

à [Nom de l'établissement universitaire français :]

..... Tél : Fax :

E-mail :

et, je soussigné, codirecteur de thèse en Algérie,

[NOM en lettres majuscules :]

[Prénom :]

[Grade :]

à [Nom de l'établissement algérien d'enseignement supérieur et de recherche :]

..... Tél : Fax :

E-mail :

nous engageons à signer **une convention de cotutelle de thèse au cours de la première année du projet PHC Tassili** pour :

[NOM du doctorant en lettres majuscules :]

[Prénom du doctorant :]

[NOM de jeune fille de la doctorante en lettres majuscules :]

si le projet est sélectionné.

Dans l'école doctorale française : [Nom complet de l'école doctorale :]

dans le cadre de sa thèse de doctorat intitulée :

[Sujet de la thèse :]

Participants au projet
Formulaire commun de candidature
Appel à projets 2017 PHC TASSILI

Titre du projet :

L'équipe de recherche algérienne fait-elle partie d'un laboratoire agréé, ou d'un projet ANDU, ADRS, CNEPRU, etc. ? Si oui, lequel ? :

| Rôle dans le projet | NOM | Prénom | Age | Grade ¹ | Dernier diplôme obtenu ² | Type de direction de la thèse (cotutelle ou codirection) | Etablissement de rattachement |
|-------------------------------|-----|--------|-----|--------------------|-------------------------------------|--|-------------------------------|
| Responsable français | | | | | | | |
| Responsable algérien | | | | | | | |
| Doctorant | | | | | | | |
| Chercheur algérien impliqué | | | | | | | |
| Chercheur français impliqué | | | | | | | |
| Autre (précisez dans la case) | | | | | | | |
| Autre (précisez dans la case) | | | | | | | |

¹ Ne pas remplir pour les étudiants non-salariés

PR : Professeur d'Enseignement Supérieur

MC : Maître de Conférences

CC : Chargé de cours

MA : Maître Assistant

A : Assistant

MR : Maître de Recherche

CR : Chargé de Recherche

Autre : Ingénieur, etc. à préciser

² Pour la partie française (exemples) :

Pour la partie algérienne (exemples) :

DEA DN : thèse nouvelle française

**APPEL D'OFFRE 2017
CMEP**

IV- DESCRIPTION DU PROJET

1) **Titre :**

2) **Résumé du projet (10 lignes maximum) :**

3) **Description du projet (2 pages maximum) sans oublier d'indiquer :**

- Les objectifs visés
- Le plan de travail prévu
- La part de formation par la recherche avec nombre, et éventuellement les noms, des membres du projet en formation diplomate avec le niveau par année, et les thèmes de recherche
- Les liens éventuels du projet le tissu socio-économique

**APPEL D'OFFRE 2017
CMEP**

Description du projet (suite)

4) Mots clés (5 maximum)

Récapitulatif des moyens demandés par année

Formulaire commun de candidature

Appel à projets 2017 PHC TASSILI

Se conformer strictement aux informations de l'appel à projets

Titre du projet :

| SEJOURS PREVUS | | 2017 | | 2018 | | 2019 | |
|--|-------------------------|-------------------------|-------------------------|-------------------------|-------------------------|-------------------------|--------------------|
| | | Nbre | Durée Unitaire (j) | Nbre | Durée Unitaire (j) | Nbre | Durée Unitaire (j) |
| Missions de coordination (1) | En Alg. | | | | | | |
| | En Fra. | | | | | | |
| Séjours JUNIORS (2) (durée cumulée : max. 8 mois/an en France) 1 ligne par doctorant – indiquer si cotutelle (CT) ou co-encadrement (CE) | | | | | | | |
| APPUI LOGISTIQUE DEMANDE (2) | | 2017 | | 2018 | | 2019 | |
| Nature des besoins, montants souhaités | Financement français | Financement algérien | Financement français | Financement algérien | Financement français | Financement algérien | |
| Montant total(3) | | | | | | | |

- (1) Missions destinées aux 2 responsables de projet : une semaine par an maximum, en France et en Algérie
- (2) Se reporter à l'appel à projets pour connaître les montants indicatifs et les durées maximum des mobilités prévues
- (3) Additionner les évaluations de coûts